

Démarche : DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en CCF

Organisme : Service Régional Formation et Développement - FPC&A

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Portail de dépôt des demandes d'habilitation à la mise en œuvre des évaluations en CCF pour les formations par la voie de l'apprentissage et de la voie continue du Ministère en charge de l'agriculture en région Bretagne

DOSSIER DE DEMANDE D'HABILITATION - MISE EN OEUVRE DES CCF

A LIRE AVANT TOUT DEPOT DE DOSSIER

Avant de déposer le dossier, veuillez prendre connaissance de la note de service relative à la mise en œuvre des dossiers d'habilitation en cliquant ici :

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2014-109>

Les dossiers incomplets ne seront pas instruits.

Pour toute question préalable au dépôt d'un dossier, merci de vous adresser à : srfd.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

Les habilitations doivent être déposés minimum 3 mois avant le début de la formation et devront prendre en compte la rénovation des diplômes.

Liste des documents à déposer

Une checklist pour vous aider à préparer le dossier.

Année de la demande

Année de dépôt de la demande

Type d'établissement concerné

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en C

☐ EPLEFPA

☐ Établissement privé

☐ MFR

☐ Autre

Département

☐ CÔTES-D'AMOR

☐ C/A/CFPPA de Caulnes

☐ C/PPA de Guingamp Kernilien

☐ C/A de Merdrignac

☐ LP Saint Brieuc

☐ FINISTÈRE

☐ C/A/CFPPA Hanvec site de Chateaulin

☐ C/A/CFPPA Hanvec site de Morlaix

☐ C/A/CFPPA Hanvec Site de Hanvec

☐ LEGTA Quimper Bréhoulou à FOUESNANT,

☐ ILLE-ET-VILAINE

☐ C/PSA Combourg

☐ C/PPA Rennes Le Rheu

☐ C/A de Saint Aubin du Cormier

☐ MORBIHAN

☐ C/A le Talhouët à Hennebont

☐ C/PPA de Pontivy

Département

☐ CÔTES-D'AMOR

☐ C/A ECB/UFA Dominique Savio à Dinan

☐ C/A ECB/UFA de Pommerit Jaudy

☐ C/A ECB/UFA FC FLORILAN Langueux

☐ C/A ECB/UFA Xavier Grall de Loudéac

☐ C/A ECB/UFA 'Le Restmreur' de Pabu

☐ Lycée prof maritime de Paimpol

☐ Etablissement pr déficients visuels de Plené Jugon

☐ C/A ECB/UFA ESPA de Quessoy

☐ FINISTÈRE

☐ BREST, AREP 29

☐ CFA FCM - Concarneau

☐ Ecole de pêche et de navigation de Douarnenez

☐ CFA ECB/UFA Le Nivot de Loperec

☐ CFA ECB/UFA Kerbernez à Plomelin

☐ CFA ECB/UFA LEAP Sainte Marie de Plouigneau

☐ CFA ECB/UFA LPEGT St Joseph Kerustum de Quimper

☐ CFA de l'ISFFEL St Pol de Léon

☐ Lycée prof maritime de Guilvinec-Treffiagat

☐ ILLE-ET-VILAINE

☐ ASPECT BRETAGNE (CFA-ECB)

☐ LTRP La Noë St Yves de Bain de Bretagne

☐ CFA ECB/UFA LPEGTA 'Les vergers' de Dol de Bretagne

☐ Lycée JB Le Taillandier Fougères

☐ CFA ECB/UFA Lycée JB Le Taillandier Fougères

☐ LA GUERCHE DE BRETAGNE, Site de la Guerche de Bret LEAP A St Exupéry Rennes

☐ CFA ECB/UFA LTP St Nicolas Providence de Montauban de Bretagne

☐ CFA ECB/UFA REDON, LEGTP des Pays de Vilaine

☐ Agrocampus Ouest site de Rennes

☐ CPA du LEAP A. de St Exupéry Rennes

☐ FC Chambre d'Agriculture 35

☐ Site de Rennes LEAP A. St Exupéry Rennes

☐ CFA FCM - Saint Malo

☐ Lycée maritime de St Malo

☐ CFA ECB/UFA Lycée professionnel privé de Tinténiac

☐ CFA AGROMOUSQUETAIRE / EMA Vitré

☐ MORBIHAN

☐ CFA ECB/UFA LAHP Kerplouz de Auray

☐ CREDIN, FC CAFPA Crédin

☐ Lycée prof maritime d'Etel

DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en C

☐ A ECB/UFA LTAP St Yves de Gourin

☐ A ECB/UFA LEAP Ker Anna de Kervignac

☐ A ECB/UFA Site de Locmine du LEAP Les Saints Anges Kerlelost

☐ Centre François Toullec de Lorient

☐ A ECB/UFA LEAP Jean Queinnec de Malestroît

☐ A ECB/UFA LEAP La Touche de Ploermel

☐ A ECB/UFA LEAP Les Saints Anges Kerlelost

Département

☐ CÔTES-D'AMOR

☐ R FCBC de Lamballe

☐ REO de Loudéac

☐ R de Plérin

☐ FINISTÈRE

☐ REO d'Elliant

☐ REO de Landivisiau

☐ REO de Rumengol le Faou

☐ REO de Lesneven

☐ REO de Plabennec

☐ REO de Pleyben

☐ REO de Plounevez-Lochrist

☐ REO 'Le Mengleuz' de Saint Renan

☐ ILLE-ET-VILAINE

☐ REO de Baulon

☐ REO de Fougères

☐ REO de Goven

☐ REO de Boeuvres à Messac

☐ REO La Chatière de Saint Symphorien à Hédé

☐ REO 'La Jaroussaye' de Janze

☐ REO de Montauban de Bretagne

☐ REO de Montfort sur Meu

☐ REO de Saint Aubin d'Aubigné

☐ U de Saint Grégoire

DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en C

☐ MFREO de Saint Grégoire

☐ MFREO de Saint Méen Le Grand

☐ MORBIHAN

☐ MFREO de Guilliers

☐ MFREO de Questembert

☐ MFREO La Charmille de Ruffiac

Diplôme concerné :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ CAPagricole

☐ Bac Pro

☐ BTSA

Spécialité/option :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Agricultures des régions chaudes

☐ Jardinier-paysagiste

☐ Lad-cavalier d'entraînement

☐ Maréchal-ferrant

☐ Métiers de l'agriculture

☐ Opérateur en industries agroalimentaires

☐ Palefrenier soigneur

☐ Services aux personnes et vente en espace rural

☐ Travaux forestiers

Pour cette spécialité, vous devez effectuer une demande par support.

Spécialité/option :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Agro-équipement (AE)

☐ Aménagements paysagers (AP)

☐ Conduite de productions aquacoles (Aqua)

☐ Conduite de productions horticoles (CPH)

☐ Conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA)

☐ Conduite et gestion de l'entreprise hippique (CGEH)

☐ Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole (CGEVV)

☐ Conduite d'activités d'élevage et d'hébergement dans le secteur canin-félin

☐ Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin (CGECF)

DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en C

☐ Forêt

- ☐ Gestion des milieux naturels et de la faune (GMNF)
- ☐ Laboratoire contrôle qualité (LCQ)
- ☐ Services aux personnes et animation dans les territoires (SAPAT)
- ☐ Technicien conseil vente en alimentation (TCVAlim)
- ☐ Technicien conseil vente en animalerie (TCVAnim)
- ☐ Technicien conseil vente univers jardinerie (TCVJardin)
- ☐ Technicien en expérimentation animale (TEA)

Spécialité/option :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Agronomie et cultures durables (ACD)
- ☐ Aménagements paysagers (AP)
- ☐ Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACS'Agri°)
- ☐ Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales (Anabiotech agri/envi)
- ☐ Aquaculture (Aqua)
- ☐ Développement et animation de projets territoriaux (DAPT)
- ☐ Génie des équipements agricoles (GEA)
- ☐ Gestion et maîtrise de l'eau (GEMEAU)
- ☐ Gestion et protection de la nature (GPN)
- ☐ Gestion forestière (GF)
- ☐ Métiers du végétal : Alimentation, ornement et environnement (MVAOE)
- ☐ Métiers de l'élevage : développement, production, conseil (ME)
- ☐ Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire (BioQualim)
- ☐ Technico-commercial (TC)
- ☐ Viticulture-œnologie (Viti-oeno)

Type de formation :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Apprentissage
- ☐ Formation professionnelle continue

Mixage des publics Apprentissage / Formation professionnelle continue

Rappel : en cas de mixage, deux demandes d'habilitations doivent être déposées, une pour chacun des publics concernés

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui

☐ Non

Une partie de la formation est dispensée en formation ouverte à distance (FOAD)

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

type de FOAD proposée

Plusieurs choix sont possibles

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Synchrone

☐ Asynchrone

☐ Mixte

Type de demande :

1ère demande d'habilitation : pour une nouvelle formation

Renouvellement : pour une habilitation au terme des 5 ans

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 1ère demande d'habilitation

☐ Renouvellement

Date de la 1ère habilitation :

Date prévisionnelle de début de formation :

1 FORMULAIRE DE LA DEMANDE D'HABILITATION

L'habilitation est délivrée par l'autorité académique à un centre de formation, pour un diplôme, une option ou une spécialité, pour un site et pour une voie de formation.

Calendrier des stages ou alternances, livret de suivi, tableau stratégique de formation, retour sur expérience, procédure de positionnement, individualisation, grille de visite en entreprise... et tout autre document que vous jugerez utile pour la compréhension de la mise en œuvre de la formation.

Dénomination du centre

Site de formation

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Site de formation différent du site du siège (UFA...)

☐ Site de formation unique

Adresse mail du centre de formation

Téléphone du centre de formation

NOM Prénom du directeur du centre de formation :

Le directeur du centre de formation certifie l'exactitude des renseignements :

Certification qui vaut signature

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Nom et Prénom de la personne référente pour le dossier d'habilitation :

Adresse électronique de la personne référente :

Dénomination du centre site de formation

Adresse postale du site de formation :

Adresse mail du site de formation

Numéro de téléphone du site de formation

Nom et Prénom de la personne référente pour le dossier d'habilitation sur le site de formation :

Adresse électronique de la personne référente sur le site de formation:

Présentation synthétique du projet : Document 1

Contexte, origine du projet, financeur principal, durée de formation, en centre et en entreprise, présentation du plateau technique...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Avis du Conseil d'Administration :

Joindre obligatoirement la délibération ou les extraits des procès-verbaux du conseil d'administration autorisant l'ouverture ou la reconduction de la formation. Ces documents doivent être datés et signés (acte des délibérations...)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Annexe au Document 1

Apport sur le contexte, la filière et la présentation du centre, notamment les ressources matérielles et les plateaux techniques

2 PRESENTATION DU DISPOSITIF D'EVALUATION PREVISIONNEL

Cette fiche est transmise au président de jury qui l'utilise lors de l'agrément du plan d'évaluation.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Fiche de présentation du dispositif d'évaluation prévisionnel

Extrait du PEP de Plan'EVAL

3 PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

Le centre de formation doit préciser la durée, le rythme, les objectifs et le calendrier prévisionnel des périodes en entreprise. Le centre de formation précise la manière dont sont informés les tuteurs et les maîtres de stage ou d'apprentissage du déroulement de la formation, de leur implication dans la construction du plan de formation, de leur participation éventuelle à l'évaluation et du suivi des périodes en entreprise par les formateurs. Outre les visites de formateurs, les réunions de tuteurs, de maîtres de stage ou de maîtres d'apprentissage, le suivi des périodes en entreprise doit être assuré à l'aide de documents de liaison (outils de liaison, conventions et modèles de contrat pédagogique individuel). Pour les formations par apprentissage, la répartition des séquences de formation entre l'entreprise et le centre de formation doit être clairement indiquée. Le centre de formation doit également fournir une description des structures qui serviront de support à la formation : caractéristiques principales, nature des activités... Une habilitation ne peut être délivrée en l'absence de documents de liaison permettant la mise en oeuvre d'une réelle pédagogie de l'alternance.

Durée totale de la formation CAPa:

Rappel réglementaire :

Textes réglementaires

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/capa>

Le certificat d'aptitude professionnelle agricole est accessible par la voie de la formation professionnelle continue aux candidats qui justifient d'une préparation d'une durée de 800 heures en centre de formation. Article D811-147-2

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000034131663

Pour les candidats préparant le CAPA par la voie de l'apprentissage, la durée est au moins égale à 800 heures pour deux ans. Article D811-147-1

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042244708

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ CAPa 2 ans - 800 heures

Durée totale de la formation Bac-pro

Rappel réglementaire :

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/bac-pro>

Hormis la période de formation en milieu professionnel, aucune durée de formation préparant au baccalauréat professionnel n'est exigée pour les candidats préparant le baccalauréat professionnel par la voie de la formation professionnelle continue. Article D337-61 du code de l'éducation. La formation conduisant au baccalauréat professionnel se déroule en milieu professionnel pendant une durée fixée entre douze et vingt-six semaines,

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Bac Pro - 1350 heures

Durée totale de la formation BTSA:

Rappel réglementaire :

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa>

La durée de la formation en centre de formation d'apprentis est au moins égale à 1350 heures pour deux ans

Pour les candidats préparant le BTSA par la voie de la formation professionnelle continue, la durée de la formation, en centre de formation est de 1350h

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041964235>

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Durée en centre de formation :

Cette durée doit être égale ou supérieure à la durée de formation réglementaire (en heures)

En région BRETAGNE, nous vous invitons à mettre en place une durée avec une marge supérieur afin de palier aux absences calendaires et jours fériés:

840h minimum en CAPa

1400 h en Bac Pro et BTSA

Durée des périodes en entreprise :

(en semaines)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Organisation des stages ou alternances (calendrier)

Lieux de formation (si différents de l'adresse postale)

Nom(s) et adresse(s) complète(s)

Stratégie de la mise en œuvre de la formation alternée

Présence d'un tableau de répartition des objectifs CFA/entreprise
(tableau stratégique de formation - TSF)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce jointe : tableau stratégique de formation - TSF

Modalités d'information des maîtres de stage du déroulement de la formation

Visite et suivi des périodes en entreprise à préciser

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Organisation des périodes en entreprise

Outils de suivi

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce à joindre :

Procédures, outils, dossiers de suivi, grilles d'entretien de positionnement, plans de formation, contrats, ...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Partenariats mobilisés pour la mise en oeuvre de la formation

Utiliser impérativement le modèle de fichier en PJ, à déposer ensuite en version PDF

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Présentation du dispositif de formation

4 PRESENTATION DES MIP, MAP, MIL ou EIL

Les projets MIP, MAP, MIL ou EIL doivent être présentés à chaque renouvellement quinquennal à la validation de la DRAAF et ce en dehors de la démarche de demande d'habilitation .

Intitulé :

Objectifs du module :

Présentation synthétique du module :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Dossier MIP, MAP, MIL ou EIL

5 QUALIFICATION DES FORMATEURS

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Qualification des formateurs

Utiliser impérativement le modèle de fichier en PJ

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation CAP EVAL

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ CV/Diplômes des formateurs

Dans le cadre d'une première demande d'habilitation, veuillez fournir le CV et le dernier diplôme de chaque formateur de l'équipe.

6 TABLEAU DE SYNTHÈSE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document 6 Tableau de synthèse